

- COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 2016 - 20h

-

-

- **ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DUTREMBLE Gilles - DUMAS Martine.- GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe.-.RIZET Jean-Pierre - RUAUX Eveline.-.RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - TILLIER Jacky. LOMBARD Nathalie-QUILLIVIC Eliane-CORNELOUP Séverine-

- Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

- PUZENAT Jessica à QUILLIVIC Eliane

- DIRY Jean-charles à SAUNIER Renée

- SCHIAVONE Pascal à GAUDET Charles

Un scrutin a eu lieu, GAUDET Charles a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/03/2016

Les élus de l'opposition souhaitent apporter certaines corrections, à savoir : la liste des présents ne comportait le Maire : à ajouter. Ils souhaitent également donner des explications sur le vote des subventions : Demande d'une réflexion préalable au vote.

Le compte rendu est adopté avec **19 voix "POUR"**

- DECISION MODIFICATIVE

- Il y a lieu de prendre 2 000 € en dépenses imprévues d'investissement pour alimenter l'article 2031. En effet, les crédits inscrits de 8 000 € pour achat de logiciel bibliothèque et animation s'avèrent insuffisants

- **Accord avec 19 voix "POUR"**

- ACQUISITION DE TERRAIN POUR LE NOUVEAU LOTISSEMENT

- La commune rachète une parcelle supplémentaire à M. LABAUNE pour la création du nouveau lotissement du centre bourg : 638 m² pour 9570 €. M. BOUVIER, géomètre, maître d'œuvre désigné pour la réalisation du lotissement s'apprête à déposer le permis de lotir. Le budget sera mis aux votes fin juin après la finalisation du coût des travaux d'aménagement

- **Accord avec 19 voix "POUR"**

- CONVENTION AVEC MONTCEAU LES MINES DANS LE CADRE DU TSB

- Comme chaque année, la commune prendra en charge un spectacle dans le cadre du TSB : « Faut qu'ça guinche » le 5 octobre 20H30 à la salle des fêtes pour 1 600 € HT

- **Accord avec 18 voix "POUR" ET 1 ABSTENTION**

- ATTRIBUTION DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FOND FACADES

- Rappelons que la commune mène une politique d'embellissement du centre bourg en attribuant une subvention de 20% plafonnée à 2 000 € du montant HT des travaux pour les propriétaires qui réalisent des travaux de ravalement de façades. La CUCM abonde du même montant dans le cadre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Deux nouvelles demandes peuvent être prises en compte : rue Durantin pour M. MARTIN pour 1 727 € et rue Bouillot pour M. BERLAND 1 800 €

- **Accord avec 19 voix "POUR"**

- AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE D'EXTENSION DE LA CUCM

- Le dossier n'est pas encore finalisé par la CUCM, il est donc décidé d'ajourner.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE :

- **A la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR ACQUISITION DE LOGIGIEL ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ANIMATION**

Il s'agit d'adapter le logiciel actuel pour permettre de pointer les enfants en centre de loisirs à l'heure exacte où ils arrivent et repartent, à l'aide de douchettes, de supprimer la régie pour éditer des factures car le système régie est fastidieux et il est impossible de poursuivre les familles qui ne paient pas. Le coût total s'élève à 4 713 € TTC, La CAF finance l'investissement à hauteur de 35 % du montant HT.

Accord avec 19 voix "POUR"

- **AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF APPEL A PROJETS 2016 ET A LA DRAC POUR LA BIBLIOTHEQUE**

Il s'agit de renouveler le parc informatique de la bibliothèque qui a bientôt 10 ans pour 4 740 € TTC (logiciel et matériels). Le nouveau système permettra d'alimenter directement un site web accessible à tous avec des accès directs lecteurs. Le conseil départemental finance à hauteur de 30% du montant HT et la DRAC à hauteur de 50%

Accord avec 19 voix "POUR"

QUESTIONS DIVERSES

- **ECLAIRAGE PUBLIC :** Pour uniformiser la fermeture de l'éclairage la nuit, les communes de CIRY LE NOBLE, SANVIGNES, SAINT VALLIER, PERRECY, GENELARD ont décidé de fermer les lumières la nuit entre le 1^{er} juin et le 31 Août. Exceptions à la règle pour les manifestations à la briqueterie cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Secrétaire de séance : Charles GAUDET